



POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

Version

1.4

Date

NOVEMBRE 2022

Propriétaire

DIRECTEUR DES RH

Classification

INTERNAL

INTRODUCTION

Chez Action, nous travaillons en permanence avec toutes sortes d'informations, notamment les données à caractère personnel de nos anciens, actuels et futurs employés, des candidats, des stagiaires ("**Employé**" ou "**Vous**"). La protection de vos données à caractère personnel est primordiale pour Action. En tant que responsable de traitement de vos données à caractère personnel, Action a l'obligation de veiller à ce que celles-ci soient protégées d'une utilisation inappropriée. Action doit également veiller à l'exactitude et à l'exhaustivité de vos données à caractère personnel, et à ce qu'elles soient uniquement accessibles aux personnes autorisées.

Action conservera vos données à caractère personnel en format numérique ou papier, et les traitera avec toutes les précautions requises, conformément à la législation relative à la protection des données du pays dans lequel vous travaillez.

PORTEE

Cet avis de confidentialité global de l'employé ("**Avis**") définit comment nous collectons, exploitons et divulguons les données à caractère personnel de nos employés. Son objectif est de vous informer de nos activités de traitement opérées sur vos données à caractère personnel. Veuillez contacter le Délégué à la protection des données d'Action en cas de questions relatives à cet avis.

OBJET

L'ambition d'Action est de toujours respecter les lois relatives à la protection des données des pays dans lesquels elle opère. Toutefois, ces lois diffèrent d'un pays à un autre. Par conséquent, la Politique présente tout d'abord les règles générales de protection des données applicables à tous les pays, puis détaille les règles locales par pays dans **l'annexe 1**, lorsque celles-ci sont différentes des règles générales.

DEFINITIONS

Action

Désigne Action Holding B.V. et ses filiales;

Responsable de traitement

Désigne l'entité Action qui détermine les finalités et les moyens du traitement des données à caractère personnel. Les différentes entités d'Action sont présentées dans **l'annexe 1**;

Violation de données

Signifie une faille de sécurité conduisant à la destruction accidentelle ou illicite, la perte, l'altération, la divulgation non autorisée ou l'accès aux données à caractère personnel transmises, stockées ou traitées;

Autorité chargée de la protection des données

Désigne l'autorité de surveillance de la protection des données d'Action Service & Distributie BV ou d'Action Nederland BV ou le cas échéant la commission de la protection de la vie privée du responsable de traitement concerné, telles que listées à **l'annexe 1**;

Lois relatives à la protection des données

Signifie les lois relatives à la protection des données (ce y compris leur modifications ultérieures à la rédaction de la Note) qui sont applicables aux activités de traitement de données du responsable de traitement et/ou du sous-traitant;

RGPD

Signifie le règlement européen sur la protection des données 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données;

Responsable de la sécurité des systèmes d'information

Désigne la personne désignée par Action en tant que responsable de la sécurité des systèmes d'informations;

Données à caractère personnel

Signifie toute information relative à une personne physique identifiée ou identifiable (“**personne concernée**”); une personne physique identifiable est une personne qui peut être identifiée, directement ou indirectement, en particulier par un identifiant tel que le nom, un numéro d’identification, des données de localisation, un identifiant en ligne ou par un ou plusieurs facteurs spécifiques à l’identité physique, physiologique, génétique, mentale, économique, culturelle ou sociale de cette personne physique;

Délégué à la protection des données

Désigne la personne nommée par Action en tant que Délégué à la protection des données, chargée du suivi du respect des lois relatives à la protection des données et de l’application de présente Politique;

Traitement des données à caractère personnel

Signifie toute opération ou ensemble d’opérations effectuée(s) ou non à l’aide de procédés automatisés portant sur des données à caractère personnel, telles que la collecte, l’enregistrement, l’organisation, la structuration, la conservation, l’adaptation ou la modification, l’extraction, la consultation, l’utilisation, la communication par transmission, diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l’interconnexion, ainsi que le verrouillage, l’effacement ou la destruction;

Sous-traitant

Désigne la personne qui traite les données à caractère personnel pour le compte du Responsable de traitement;

Tiers

Désigne toute personne physique ou morale, ce y compris les organismes publics ou administratifs autre que Vous, le Responsable de traitement, et les Sous-traitant qui, sous l’autorité directe du Responsable de traitement ou du Sous-traitant, est autorisée à traiter les données à caractère Personnel ;

DONNEES A CARACTERE PERSONNEL TRAITEES

Les données à caractère personnel qu’Action collecte auprès de vous, listées à **l’annexe 2**, peuvent être traitées pour les finalités suivantes:

L’exécution de votre contrat de travail

Le traitement de vos données à caractère personnel à cet effet porte sur toutes les actions relatives à l’élaboration, la mise en œuvre, la bonne exécution et la cessation des relations de travail entre Vous et Action. Ces actions incluent: (i) la signature d’un contrat de travail/d’une convention de stage avec vous ; (ii) la gestion du personnel ; (iii) le calcul, le traitement et le paiement de diverses rémunérations, provisions, indemnités et subventions, (iv) la gestion des performances.

Le responsable de traitement est autorisé à traiter ces données selon l’article 6(1)(b) et, le cas échéant, l’article 9(2)(b) or 88 du RGPD et toutes autres législations applicables localement et relatives à la protection des données à caractère personnel. Si vous ne nous fournissez pas les Données à caractère personnel nécessaires, telles que définies à **l’annexe 2**, pour l’exécution de votre contrat de travail et notamment aux fins mentionnées ci-dessus, nous pourrions ne pas être en mesure de remplir nos obligations au titre du contrat de travail avec vous ou de conclure un contrat de travail avec vous.

Respect des lois applicables

Le traitement de vos données à caractère personnel à cet effet porte sur les actions nécessaires au respect des obligations légales auxquelles le responsable de traitement est assujéti selon les lois de l’Union Européenne ou les législations locales applicables. Ces activités concernent:

(i) les calculs et les paiements des taxes, impôts, et cotisations sociales; (ii) procédures judiciaires, exécution des décisions de justice et traitement des pétitions du personnel; (iii) les paiements de pensions, la gestion des congés et des arrêts de travail.

Le responsable de traitement est autorisé à traiter ces données en application de l'article 6(1)(c) et, le cas échéant, l'article 9(2)(b) ou 88 du RGPD et/ou de toutes autres législations locales applicables relatives à la protection des données à caractère personnel. Les données personnelles que nous traitons aux fins susmentionnées sont présentées à **l'annexe 2**.

Communication et formation

Le traitement de vos données à caractère personnel pour la communication et les formations porte sur le traitement nécessaire des données vous concernant en tant qu'employé sur des sujets qui ne sont pas directement liés à l'exécution de votre contrat de travail. Ces activités impliquent (i) conduite d'enquêtes, (ii) communication sur des sujets liés à votre relation de travail avec le Responsable du traitement des données (comme les lettres d'information internes), (iii) organisation des activités sociales volontaires, (iv) offre de formation, d'éducation, de coaching et/ou de conseil sur une base volontaire.

Le Responsable du traitement des données est autorisé à traiter ces données selon l'article 6(1)(f) et, le cas échéant, l'article 9(2)(b) ou 88 du Règlement général relatif à la protection des données de l'UE et selon les législations relatives à la protection des données respectives car cela s'avère nécessaire pour les intérêts légitimes d'Action, pour le développement personnel et professionnel des employés d'Action et pour la communication générale d'informations par Action en tant qu'employeur. Les données à caractère personnel traitées à cette fin sont présentées sur **l'annexe 2**.

Gestion de la sécurité

Ceci concerne toutes les actions visant à assurer la sécurité des locaux d'Action, des informations qu'elle conserve et de ses employés. Ces actions peuvent porter sur l'identification et l'authentification des employés, la gestion des noms d'utilisateur et des mots de passe, suivi des événements pour la détection des activités douteuses relatives aux systèmes ou aux comptes utilisateurs et permettant de réagir en cas de besoin, les informations de contact en cas d'urgence, la gestion de la santé et de la sécurité au travail, les enquêtes sur les fraudes, la gestion et l'enregistrement des heures dans les zones de travail d'Action ou de ses clients le cas échéant.

Le responsable de traitement est autorisé à traiter ces données en application de l'article 6(1)(f) et, le cas échéant, l'article 9(2)(b) or 88 du Règlement de protection des données de l'UE et/ou de toutes autres des législations locales applicables relatives à la protection des données à caractère personnel. car il est nécessaire à l'exercice des activités commerciales d'Action pour sécuriser ses actifs, ses informations et ses employés.

La plupart des données à caractère personnel figurant à **l'annexe 2** sont des informations que vous fournissez en toute connaissance de cause, conformément à la politique d'Action d'obtenir autant que possible ces informations directement de votre part. Toutefois, dans certains cas, Action traite des données à caractère personnel générées grâce à d'autres données que vous nous avez fournies, ou aux par échanges avec vous, ou à des données à caractère personnel vous concernant reçus de tiers tels que les cabinets de recrutement, les administrations publiques, ou votre compagnie d'assurance.

Hypothèses de transfert d'activité, fusions, scissions et acquisition

Action est susceptible de traiter vos Données à caractère personnel pour l'exécution d'activités fonctionnelles dans le cadre de transferts possibles d'activités ou de segments d'activité, d'acquisitions, de fusions, de scissions, de transformations et de l'exécution de ces opérations. Le Responsable du traitement des données est autorisé à traiter ces données selon l'article 6(1)(f) du Règlement général relatif de protection des données de l'UE car cela s'avère nécessaire afin qu'Action puisse mener à bien ces opérations.

Consentement

Dans un nombre limité de cas, nous pouvons, avec votre consentement, collecter des données personnelles à des fins qui ne sont pas directement liées à l'exécution de votre contrat de travail. Votre consentement ne sera demandé que si la loi ou la réglementation applicable l'exige. Si votre consentement est demandé, nous veillerons à ce qu'il soit éclairé et volontaire, et à ce que vous ne soyez pas lésé par une décision de refus ou de retrait de votre consentement.

PRINCIPES DE TRAITEMENT

Vos données à caractère personnel seront traitées uniquement aux fins décrites ci-dessus. Action veillera à le faire de manière licite et loyale, et à toujours traiter vos données à caractère personnel conformément aux principes de proportionnalité et de subsidiarité. Ainsi, vos données à caractère personnel seront traitées uniquement pour les finalités pour lesquelles elles ont été collectées, et seulement si la finalité visée ne peut pas être atteinte par des moyens moins contraignants. Aux fins d'exécution d'activités relatives à des transferts possibles d'activités ou de segments d'activité, d'acquisitions, de fusions, de scissions, de transformations et de l'exécution de ces opérations : Vos Données à caractère personnel vont être traitées pendant la durée définie respectivement pour les autres fins pour lesquelles elles ont été obtenues.

Action prendra toutes les mesures raisonnablement nécessaires afin de s'assurer que vos données restent exactes et à jour. Action ne conserve pas vos données à caractère personnel plus longtemps que nécessaire aux finalités pour lesquelles elles ont été collectées, et respecte, à cet égard, la législation et les réglementations nationales qui vous sont applicables. Ainsi, sauf si la loi applicable au traitement de vos données impose une durée de conservation plus longue, elles seront détruites, effacées ou rendues anonymes dans un délai raisonnable une fois que la finalité pour laquelle elles ont été collectées a été atteinte. Les durées de conservation pertinentes sont détaillées dans notre politique de conservation des données.

Le traitement de vos données par Action ne comporte pas de prise de décision automatisée ni de profilage.

Les données à caractère personnel que vous fournissez à Action ou qu'Action obtient par d'autres moyens, seront accessibles uniquement aux personnes qui devront les traiter ou y accéder pour remplir leur tâche et/ou permettre à Action de respecter les lois et/ou règlements qui lui sont applicables. En font partie, entre autres, les responsables des départements ressources humaines, administratif et financier, et notamment les personnel en charge de la gestion des congés et absences et/ou des rémunérations, du contrôle de la qualité (interne et externe), de la supervision de l'information financière, et de la mise en œuvre des programmes de primes. Tous les individus qui traitent des données à caractère personnel au sein d'Action sont responsables de la conformité du traitement avec cette Politique, et sont tenus de les garder confidentielles.

PARTAGE DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Comme Action opère à l'international, et compte tenu de la nature mondiale de ses activités, celle-ci doit parfois transférer vos données à caractère personnel aux destinataires internes ou externes suivants:

- (i) Le responsable de traitement peut partager vos données à caractère personnel avec les employés habilités d'Action aux fins décrites ci-dessus;
- (ii) Les caisses de retraite privées: Le responsable de traitement peut partager vos données à caractère personnel avec le personnel autorisé des caisses de retraite privées qui ont besoin d'y accéder pour certaines des finalités décrites ci-dessus et notamment dans le but de gérer le régime de retraite et de vous fournir une couverture d'assurance et/ou toute autre avantage lié à cette couverture;
- (iii) Les Tiers : Lorsque cela sera nécessaire aux intérêts commerciaux légitimes d'Action, ou pour des finalités directement liées à celles décrites ci-avant, Action peut partager vos données à caractère personnel avec des tiers tels que:
 - les gestionnaires des fiches de paie, ses auditeurs, agents, cocontractants, consultants, conseillers, prestataires de services, fournisseurs, fournisseurs de systèmes de

technologie de l'information, les établissements financiers, et les conseillers professionnels;

- tout autre prestataire de services impliqué dans la fourniture de services aux employés.
- transferts d'une activité ou d'une filiale d'une activité, acquéreurs potentiels d'Action et entreprises impliquées dans ou résultant de fusions, scissions ou transformations.

Action demande à ces tiers de protéger et de garder vos données à caractère personnel confidentielles, conformément à ce qui est stipulé dans la présente Politique, et nous leur interdisons de les exploiter pour leurs propres besoins ou de les divulguer à des tiers sans notre consentement écrit préalable. Action a en outre conclu des accords de transfert de données (de contrôleur à processeur) avec des tiers pour garantir une protection adéquate de vos Données personnelles.

- (iv) Les autorités locales et régulateurs, enquêtes internes : Action peut partager les données à caractère personnel avec les autorités administratives ou judiciaires conformément aux lois et règlements locaux applicables ou dans le cadre de ses enquêtes internes. Vos données à caractère personnel peuvent également être partagées afin de répondre aux audits et demandes internes ou externes, aux demandes d'application de la loi, aux demandes des autorités administratives ou judiciaires, ou le cas échéant aux ordonnances des tribunaux compétents. Ces entités avec lesquelles vos données à caractère personnel peuvent être partagées à de telles fins, peuvent inclure notamment:
- l'administration fiscale, les services de sécurité sociale, les autorités judiciaires, les autorités chargées de l'emploi ou tout autre autorité publique;
 - les experts-comptables indépendants, les représentants autorisés des fonctions de contrôle interne tels que les auditeurs, les cabinets d'avocats et autres conseils juridiques et/ou les sociétés de sécurité informatique et physique.

TRAITEMENT DE DONNEES A CARACTERE PERSONNEL HORS DE VOTRE PAYS

Vos données à caractère personnel peuvent être traitées par un tiers hors de votre pays. Dans la mesure où vos données à caractère personnel sont transférées à des tiers situés hors de l'EEE, Action établit des accords distincts avec ces tiers afin de mettre en place des mesures complémentaires garantissant la protection des données à caractère personnel transférées conformément aux clauses contractuelles types établies par la Commission Européenne à cette fin. Vous pouvez contacter Action aux coordonnées mentionnées au bas de cette Politique si vous souhaitez consulter les accords de transfert de données relatifs à vos données à caractère personnel.

ACTIVITES DE TRAITEMENT CENTRALISE DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Comme de nombreuses entreprises internationales, Action a centralisé certains aspects de ses traitements de données à caractère personnel et de la gestion des ressources humaines au siège d'Action afin de mieux gérer nos activités. La centralisation peut entraîner le transfert de vos données à caractère personnel au sein d'Action d'un pays à un autre selon l'accord de traitement des données entre l'entité locale d'Action et le siège d'Action (toutes les entités d'Action sont situées dans l'EEE).

SECURITE DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Action fait tout son possible pour mettre en œuvre les mesures organisationnelles et techniques appropriées pour protéger vos données à caractère personnel d'un traitement illicite, du vol, de la détérioration, de la destruction et/ou de la perte. Les mesures organisationnelles prises en ce sens incluent un système d'habilitation qui limite l'accès aux données à caractère personnel aux seules personnes qui ont besoin d'y avoir accès. Les mesures techniques incluent notamment l'utilisation de mots de passe, le chiffrement, un système de gestion des identités et de l'accès aux données, conformément à la politique de sécurité de l'information.

Les employés d'Action ayant accès à vos données à caractère personnel sont soumis à des clauses de confidentialité. Les sous-traitants à qui Action confie le traitement de vos données à caractère personnel n'ont accès à ces données qu'après avoir signé un contrat de traitement de données, qui leur impose des obligations étendues garantissant que vos données à caractère personnel sont convenablement protégées.

Il arrive que malgré les mesures de sécurité mises en œuvre, les tiers puissent néanmoins contourner ces mesures et/ou exploiter vos données à caractère personnel à des fins autres que celles pour lesquelles elles ont été collectées. Nous vous informerons de toute atteinte à la protection de vos données à caractère personnel si la législation applicable l'exige.

DROITS DE LA PERSONNE CONCERNEE

Vous pouvez nous contacter aux coordonnées mentionnées au bas de cette Politique si vous souhaitez:

- souhaitez savoir si nous traitons et avons accès ou non à vos données personnelles et, le cas échéant, vous voulez avoir accès à vos données personnelles;
- rectifier, compléter ou mettre à jour vos données à caractère personnel;
- effacer vos données à caractère personnel;
- restreindre vos données à caractère personnel;
- vous opposez au traitement de vos Données à caractère personnel
- que nous transmettions vos données à caractère personnel à une autre organisation.

Action examinera votre demande par rapport à la législation applicable et la traitera en conséquence. Action fournira des informations sur les mesures prises sans retard inutile, et dans tous les cas, dans un délai d'un mois à compter de la réception de la demande. Cette période peut être prolongée d'un mois supplémentaire, le cas échéant, en tenant compte de la complexité et du nombre de demandes. Action vous informera d'un tel prolongement dans un délai d'un mois à compter de la date de réception de votre demande, ainsi que des raisons du retard.

Lorsque nous fondons le Traitement de vos Données personnelles sur votre consentement, vous avez le droit de retirer votre consentement à tout moment. Toutefois, cela n'affectera pas la licéité du traitement avant le retrait du consentement.

Vous avez toujours le droit de déposer une plainte auprès de l'autorité locale chargée de la protection des données.

VIOLATION DE DONNEES

Si vous remarquez une (éventuelle) violation de données, vous devez le signaler immédiatement à votre responsable. Ce dernier doit immédiatement en référer au Délégué à la protection des données (ou au responsable de la sécurité des systèmes d'information) conformément à la procédure relative au signalement par les employés des violations de données.

QUESTIONS, COMMENTAIRES ET RECLAMATIONS

Si vous avez des questions, commentaires ou réclamations concernant cette Politique ou la manière dont Action traite vos données à caractère personnel, vous devez d'abord en discuter avec votre responsable. Si des questions persistent, vous pouvez vous entretenir par téléphone, par écrit ou par e-mail avec délégué à la protection des données. Action s'efforcera de répondre à vos questions et vous informera de toutes les mesures prises pour répondre à la question que vous avez soulevée. Si vos préoccupations restent non résolues, vous pouvez vous adresser à l'autorité locale chargée de la protection des données.

Délégué à la protection des données

Action a nommé un Délégué à la protection des données pour veiller au respect de cette Politique. À la date de la déclaration de confidentialité, le responsable de l'assurance des risques est le délégué à la protection des données d'Action.

Les coordonnées de notre délégué à la protection des données sont les suivantes:

Chef de l'assurance des risques
Perenmarkt 15
1681 PG Zwaagdijk
Téléphone : +31 (0) 228 565080
E-mail : privacy@action.nl

Autorité de Protection des données

Les coordonnées des Autorités locales de protection des données sont indiquées en **l'annexe 1**.

MODIFICATION DE LA POLITIQUE

Action peut modifier à tout moment cette Politique de confidentialité afin de tenir compte des modifications apportées aux lois et règlements applicables, ou de l'évolution de la manière dont Action traite vos données à caractère personnel. Action vous communiquera toute version révisée de cette Politique, qui sera toujours consultable en sa version la plus récente sur Anet.

ANNEXE 1 – CARACTERISTIQUES LOCALES

Allemagne

“Responsable de traitement des données”: Action Deutschland GmbH et/ou Action Logistics Germany GmbH (centre de distribution).

Suite à la cessation de votre contrat, le responsable de traitement continuera de conserver vos données à caractère personnel légitimement collectées pendant votre emploi tant que cela est nécessaire pour (i) évaluer et contester d'éventuelles réclamations résultant de votre contrat, (ii) se conformer aux périodes de conservation légales (Ex.: article 257 du code commercial allemand, article 147 du code des impôts) ou traiter les réclamations venant de tout régime de retraite complémentaire ou autre. L'obligation du responsable de traitement de bloquer l'accès à vos données à caractère personnel conformément au Sec. 35 (3) FDPD reste en vigueur.

En ce qui concerne le partage des données à caractère personnel, des contrats de transfert de données peuvent aussi être conclus pour des transferts au sein de l'Espace économique européen.

Le responsable de traitement des données ne traitera pas les données suivantes: les renseignements sur les vérifications des antécédents, la déclaration de bon comportement, les résultats des tests de dépistage de drogue et d'alcool, le dépistage, les certificats de santé, le numéro de permis de conduire, l'immatriculation des véhicules et l'historique de conduite.

Coordonnées de l'autorité chargée de la protection des données:

Landesbeauftragte für Datenschutz und Informationsfreiheit Nordrhein-Westfalen
Kavalleriestr. 2-4
40213 Düsseldorf
Téléphone : 0211/38424-0
Fax : 0211/38424-10
Site Web : <https://www.ldi.nrw.de>
E-mail : poststelle@ldi.nrw.de

Autriche

“Responsable de traitement des données”: Action Retail Austria GmbH

Amendements spécifiques au pays à l'avis:

Données à caractère personnel signifient aussi toutes les informations concernant une personne morale.

Les données à caractère personnel peuvent être conservées jusqu'à la fin de la relation de travail ou plus longtemps si (i) des périodes de conservation légales existent comme 7 ans pour les pièces justificatives d'impôts ; (ii) l'employé dépose une réclamation contre son employeur.

Coordonnées de l'autorité chargée de la protection des données:

Österreichische Datenschutzbehörde
Hohenstaufengasse 3
1010 Vienne
Téléphone : +43 1 531 15-202525
Site Web : <https://www.dsb.gv.at/>
E-Mail : dsb@dsb.gv.at

Belgique

“Responsable de traitement des données”: Action Belgium BVBA

Coordonnées de l'autorité chargée de la protection des données:

Commissie voor de bescherming van de persoonlijke levenssfeer
Drukpersstraat 35
1000 Bruxelles
Téléphone : +32 (0)2 274 48 00
E-mail : commission@privacycommission.be
Site Web : <https://www.privacycommission.be>

France

“Responsable de traitement des données”: Action France SAS et/ou Action Logistics France (Distribution centers).

En ce qui concerne le paragraphe « Traitement hors de votre pays », ce qui suit s'applique:

“Vos données à caractère personnel peuvent être traitées par un tiers hors de votre pays. Dans la mesure où l'on accède ou transfère vos données à caractère personnel hors de l'Espace économique européen (EEE), nous établissons des accords distincts avec ces tiers afin de mettre en place des mesures complètes garantissant la protection des données à caractère personnel transférées conformément aux clauses contractuelles types établies par la Commission Européenne à cette fin.

Si Action projette de transférer vos données à caractère personnel en dehors de l'EEE, elle doit vous en informer au préalable et vous fournir, en français, les informations suivantes:

- le pays vers lequel sont transférées vos données à caractère personnel;
- la nature des données à caractère personnel transférées;
- la ou les finalités du transfert de données;
- l'identité du destinataire des données à caractère personnel.

Vous pouvez contacter Action aux coordonnées mentionnées au bas de cette Politique si vous souhaitez consulter les accords de transfert relatifs à vos données à caractère personnel."

Coordonnées de l'autorité locale chargée de la protection des données:

Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (C.N.I.L.)
3 Place de Fontenoy
75007 Paris
Numéro de téléphone : (+33) 1 53 73 22 22
Site Web: <https://www.cnil.fr/en/home> (version anglaise)

Italie

“Responsable du traitement des données” : Action Italy S.R.L.

Pour le paragraphe « Données à caractère personnel traitées », les suivantes sont aussi applicables : En regard du traitement possible des données à caractère personnel des personnes dépendant de vous afin de payer des prestations familiales et d'autres formes de soutien financier prévues par la législation applicable, le Responsable du traitement des données est autorisé à traiter ces données sur le fondement de l'article 6(1)(c). La communication de ces données est optionnelle mais tout refus de les fournir risque d'empêcher le paiement de ces formes de soutien financier.

Coordonnées de l'autorité chargée de la protection des données

Garante per la protezione dei dati personali
Piazza Venezia 11-00187 Roma
Téléphone : +39 06 6967 71
Site Web : www.garanteprivacy.it

l'Espagne

“Responsable de traitement des données”: Action Retail Spain S.L.U.

Coordonnées de l'autorité chargée de la protection des données:

Agencia Española de Protección de Datos

C / Jorge Juan, 6
28001 Madrid
Téléphone: +34 91 266 35 17
Site Web: <https://www.aepd.es/es>

Luxembourg

“Responsable de traitement des données”: Action Luxembourg Sarl

Le responsable de traitement des données ne traitera pas les données suivantes: les renseignements sur les vérifications des antécédents, la déclaration de bon comportement, les résultats des tests de dépistage de drogue et d'alcool, le dépistage, les certificats de santé, le numéro de permis de conduire, l'immatriculation des véhicules et l'historique de conduite.

Coordonnées de l'autorité chargée de la protection des données:

Commission Nationale pour la Protection des Données
1 Avenue du Rock'n'Roll
L-4361 Esch-sur-Alzette
Site Web : cnpd.public.lu

Pays-Bas

“Responsable de traitement des données”: Action Service & Distributie BV et/ou Action Nederland BV (magasins Action néerlandais)

Le responsable de traitement des données ne traitera pas les données suivantes : les résultats des tests de dépistage de drogue et d'alcool, les certificats de santé.

Coordonnées de l'autorité chargée de la protection des données:

Autoriteit Persoonsgegevens
Postbus 93374
2509 AJ DEN HAAG
Téléphone : 0900-2001201
Site Web : <https://autoriteitpersoonsgegevens.nl>

Pologne

“Responsable de traitement des données”: Action Poland S.P. Z.O.O.

Coordonnées de l'autorité chargée de la protection des données:

Biuro Generalnego Inspektora Ochrony Danych Osobowych
ul. Stawki 2
00-193 Varsovie
Téléphone : +48 22 53 10 440
Fax : +48 22 53 10 441
Site Web : <http://www.gioudo.gov.pl>
E-mail : kancelaria@gioudo.gov.pl

République tchèque

“Responsable du traitement des données” : Action Retail Czech s.r.o.

Vos données à caractère personnel sont traitées par le responsable du traitement des données pendant la durée de votre contrat de travail puis ensuite tant que cela s'avère nécessaire (i) au titre de la législation applicable, spécifiquement dans les domaines de la sécurité sociale et de la fiscalité, et (ii) pour évaluer et plaider toute réclamation potentielle résultant de votre emploi. Ces traitements ultérieurs de vos Données à caractère personnel sont strictement limités aux fins énoncées.

Coordonnées de l'Autorité de Protection des données tchèque :

Úřad pro ochranu osobních údajů
Plk. Sochora 27
170 00 Praha 7
E-mail : posta@uouu.cz
Site Web : <https://www.uouu.cz>

ANNEXE 2 – DONNEES A CARACTERE PERSONNEL TRAITEES

Vos données à caractère personnel suivantes peuvent être traitées pour les raisons suivantes:

Exécution de votre contrat de travail

- Nom, sexe, adresse personnelle, adresses e-mail (professionnelle et personnelle), numéros de téléphone (portable) (professionnel et personnel), date et lieu de naissance, état civil;
- Coordonnées bancaires;
- Détails de la rémunération, congés maladie, informations sur les prestations et les indemnités complémentaires;
- Date de début du contrat, date des promotions, curriculum vitae (CV), expérience professionnelle, formation et renseignements éducatifs, (copie des) certificats et enregistrements, compétences techniques, compétences linguistiques, formations suivies;
- Taille, poids et tailles de vêtements, handicaps physiques et besoins particuliers;
- Archives des arrêt de travail, droits et demandes de congés, historique de la rémunération et de vos attentes, évaluation des performances, lettres de reconnaissance et de recommandation, procédures disciplinaires et de règlement des conflits;
- Paie et calculs détaillés de la paie, planification, calcul de la charge de travail, pointage, présence;
- Matricule, code du service, numéro de votre badge de pointage, intitulé du poste, numéro du salaire, code de localisation, nom du site de travail, code de la fonction;
- Heures du contrat, type de contrat (à plein temps/temps partiel), journées de travail par semaine, date de début du contrat, date de fin du contrat, indemnités de déplacement, agence d'intérim, clé de fonction, ancienneté, date d'expiration de la période d'essai, KPU (taux horaire), taux horaire plus indemnités;
- Copie de la déclaration du statut d'entrepreneur indépendant;
- Usage du téléphone professionnel, usage de l'e-mail;
- Messageries vocales, e-mails, correspondance professionnelle et autres productions et communications à caractère professionnel créés, stockés ou transmis par un employé en utilisant l'ordinateur ou les équipements de communication d'Action;
- Date de démission ou de cessation du contrat de travail, raison de la démission ou de la cessation du contrat de travail, renseignements relatifs à la gestion de la cessation du contrat de travail (lettres de recommandation par exemple).

Respect des lois applicables

- Renseignements requis pour se conformer aux lois, aux demandes et aux injonctions des autorités policières ou aux ordonnances du tribunal (renseignements sur des pensions alimentaires pour l'entretien d'enfants et des remboursements de dettes) ;
- Retraites, assurance maladie et autres renseignements sur les prestations (y compris le sexe, l'âge, la nationalité et le passeport du conjoint, des enfants mineurs ou autres personnes à charge admissibles et bénéficiaires) ;
- Résidence ou état du permis de travail, nationalité et copie de pièce d'identité ;
- Numéro de sécurité sociale ou autre numéro d'identification fiscale, archives d'absences.

Communication et formation

- les informations nécessaires à la communication qui ne sont pas directement liées à l'exécution de votre contrat de travail, telles que le nom, le prénom et l'adresse e-mail (professionnelle et privée) ;
- toute information que vous fournissez dans le cadre d'enquêtes volontaires, d'activités sociales et de formations ;
- toute information relative à la formation, au mentorat ou à la supervision dans le cadre de la fonction ;
- enregistrements d'appel au Service Desk et à l'Assistance clientèle (y compris les métadonnées).

Gestion de la sécurité

- Matricule;

- Renseignements nécessaires à la communication tels que le nom, les prénoms, les initiales, le titre, le sexe;
- Adresse, adresse e-mail et contact en cas d'urgence;
- Pointage, heures de présence, vidéo;
- Gestion de la présence de l'employé sur le lieu de travail;
- Lorsque la loi l'autorise, le nom d'utilisateur et le mot de passe pour accéder aux environnements Web d'Action, aux portails (en libre-service) et/ou Intranet (Anet) ;
- Acceptation des politiques d'Action, y compris les politiques d'éthique et/ou de conflits d'intérêts, d'utilisation de l'ordinateur et toute autre politique d'utilisation des ressources d'Action;
- Dans les limites autorisées par la loi, renseignements sur les vérifications des antécédents, résultats des tests de dépistage de drogue et d'alcool, dépistage, certificats de santé, numéro de permis de conduire, immatriculation des véhicules et historique de conduite.
- Dans le cadre du suivi de la sécurité d'Action, plusieurs types de données sont traités en rapport avec les systèmes et les utilisateurs d'Action. Il s'agit notamment de données comme les informations sur l'appareil (par ex. adresse MAC, identifiants uniques), informations du journal de sécurité et événements de connexion dans les réseaux Action. Afin de réagir aux cyberattaques sur les réseaux ou systèmes d'Action, des données comme l'historique du navigateur peuvent être analysées plus en détail.

Hypothèses de transfert d'activité, fusions, scissions et acquisition

Toutes les Données à caractère personnel susmentionnées peuvent être traitées à cette fin.